

Logistique urbaine durable

caenlamer.fr

CAENA
NORMANDIE

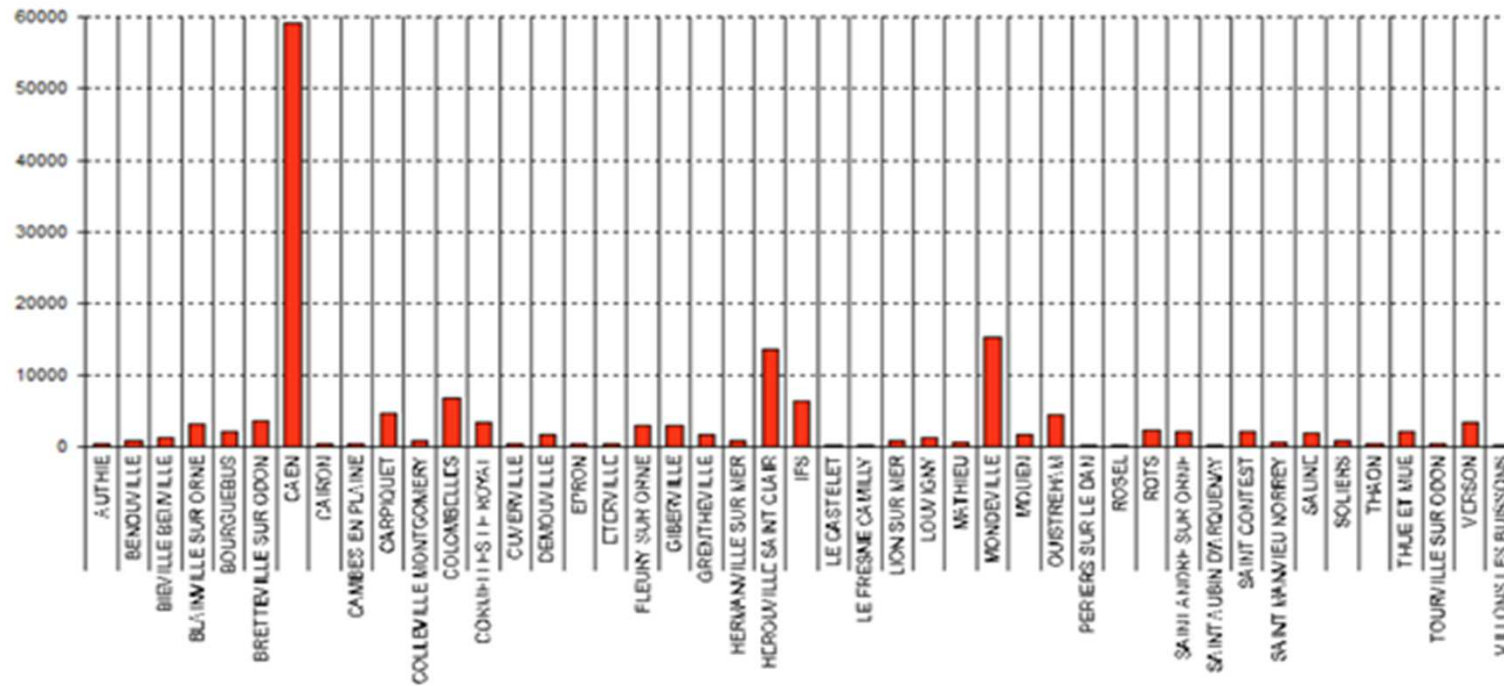

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

Enjeux

- 160 000 livraisons / semaine sur la CU
- 60 000 sur la commune de Caen
- 1 véhicule circulant sur 5 transporte des marchandises (données nationales) mais 50% des émissions de particules
- ZFE en 2025

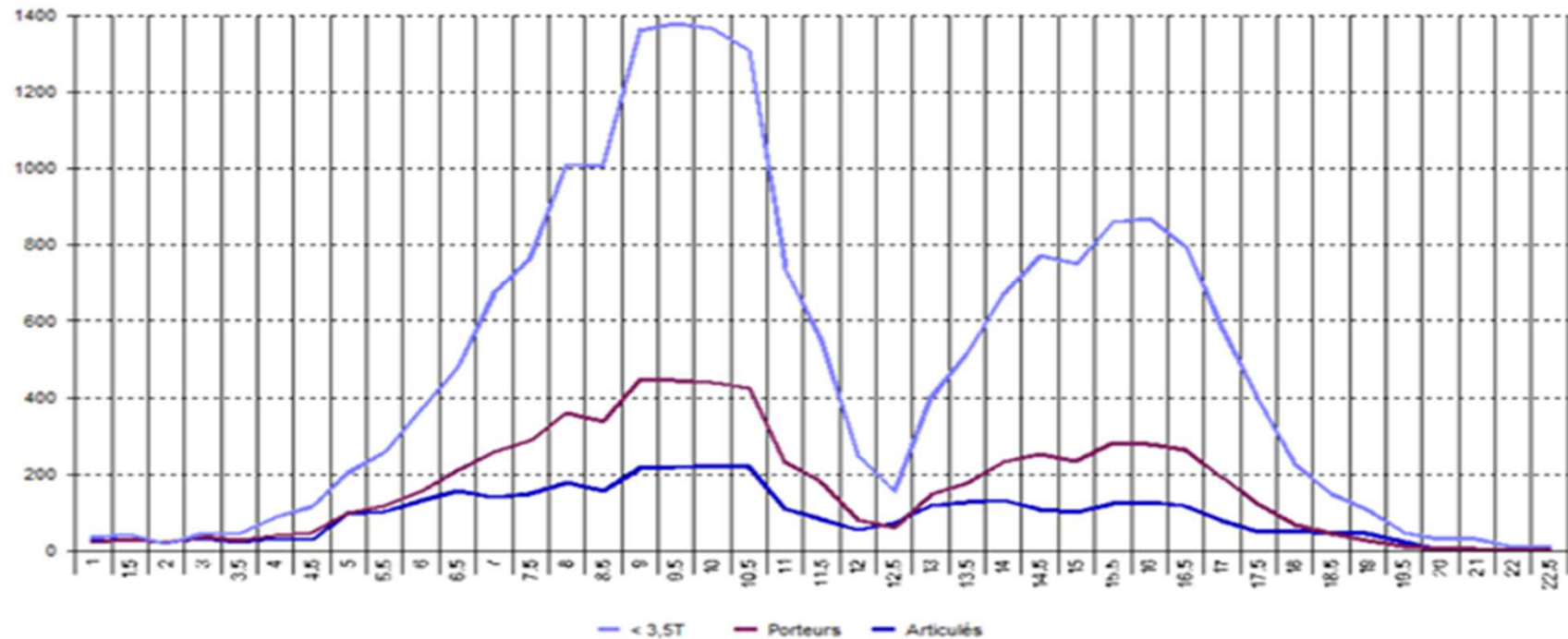
Rappel étude 2020

Nombre d'Opérations de livraisons / enlèvements hebdomadaires par commune



Rappel étude 2020

Nombre de livraisons / enlèvements chaque demi-heure, par type de véhicule toutes couronnes confondues



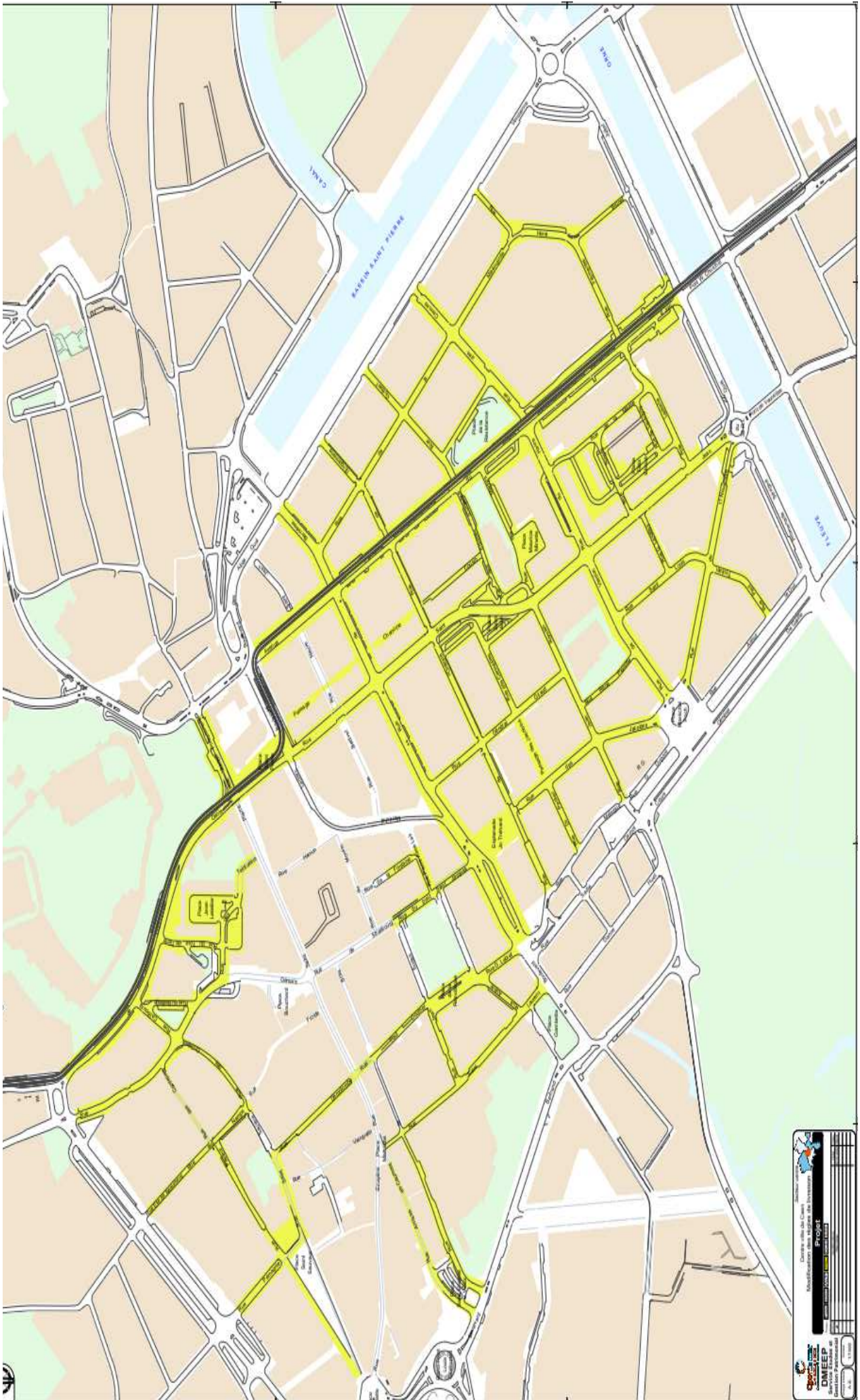
Situation actuelle

Seule la zone piétonne du CV est réglementée:

- Livraison tout véhicule de 6h à 11h30
- <3,5 tonnes de 18h à 22h

Proposition

- Elargir le périmètre de réglementation
- Limiter de 6h à 11h la livraison des + de 3,5 tonnes
- Interdire l'accès à la zone piétonne de 11 h00 à 18h00




 Direction municipale de l'évaluation et de la planification
 DMEEP
 Direction municipale de l'évaluation et de la planification
 1000, Avenue du Parc, Montréal, Québec H2Z 1R2
 Téléphone : 514 392-3100
 Télécopieur : 514 392-3101
 Site Web : www.montreal.ca/dmeep

Conclusion

	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20
zone piétonne															
PL > 3,5t															
VL															
vélos															
zone non piétonne															
PL > 3,5t															
VL															
vélos															

Bilan de l'enquête commerçant

- 205 réponses sur un panel de 1000 enseignes
- 33 commerces (16 %) impactés par une limite à 11 h00